



Doyenné du Haut-Grésivaudan

Paroisse St-Thérèse de l'enfant Jésus, Les St. Apôtres et St. Éloi



Contribution Paroissiale Immobilière

Cher(e)s Amies(e)s,

Le Doyenné du Haut-Grésivaudan a décidé de mettre en place une contribution immobilière avec l'accord du Diocèse, pour financer les différents travaux d'entretien et de mise aux normes des bâtiments appartenant au doyenné.

Cette année, nous avons décidé de mettre aux normes des salles paroissiales de l'église d'Avalon et de restaurer la toiture qui date du milieu des années 1970. Toiture qui montre des signes de faiblesse depuis plusieurs années.

Même si une petite partie des travaux a déjà été effectuée, la réalité est celle du risque d'une fermeture des locaux d'ici 2023 si l'ensemble des travaux ne sont pas planifiés et approuvés par les services de l'APAVE.

Le coût étant entièrement à notre charge, nous faisons appel à votre générosité pour nous aider à financer ces travaux.

Ci-dessous, vous trouverez le document de collecte qui donne droit à une réduction d'impôt sur votre revenu (si vous êtes imposable)

Toute participation est importante, d'avance nous vous remercions vivement de votre soutien !

Père François-Marie Gay et Père Michel Bernard
Curés in-solidum du doyenné

Site internet : <https://cleophas.org/>

Les économistes paroissiaux

Mail : cure.presbytere@orange.fr

Contribution Paroissiale Immobilière :

Oui, je fais un don de : € à la contribution paroissiale immobilière

(Chèque à établir à l'ordre de ADG CPI 22 Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus)

Depuis cette année, et temporairement jusqu'au 31/12/2022, votre don ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu (si vous êtes imposable), à hauteur de 75% dans la limite globale de 554€. Au-delà le taux de 66% demeure dans la limite de 20% du revenu imposable.

Nom et Prénom :

Mail :

Téléphone :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Merci de retourner ce formulaire accompagné de votre don à l'adresse suivante :

Maison paroissiale, place de l'église 38570 Goncelin

Il vous est également possible de faire un don en carte bancaire directement sur le site du diocèse.

Je fais un don en carte bancaire : <https://www.diocese-grenoble-vienne.fr/soutiens-projets-paroissiaux.html>

Soutenir les projets du Doyenné du Hauts Grésivaudan. Scannez-Moi !

